

Conférence de presse lundi 13 janvier 2025

Recensement 2025

## 1- La campagne de recensement 2025

**Le recensement de la population aura lieu du jeudi 16 janvier 2025 au samedi 22 février 2025.**

Cette année, **705** logements sont concernés par l'enquête de recensement.

Les communes de 10 000 habitants ou plus effectuent chaque année une enquête de recensement par sondage auprès d'environ 8% des logements de la commune.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, il détermine la population officielle de chaque commune. De ce chiffre, découle la participation de l'Etat au budget des communes, plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population : décider des équipements collectifs nécessaires, déterminer les moyens de transport à développer. De ce chiffre découle également le nombre d'élus au conseil municipal.

4 agents recenseurs ont été recrutés par la ville, il s'agit de :

BELLIER Amandine, MONZAT Sandrine, OUTTAYA Laila et GODEFROY Jean-Jacques

Les agents recenseurs vont se présenter, munis d'une carte officielle, aux portes des habitations sélectionnées par tirage au sort. Ils sont tenus au secret professionnel.

Le recensement est aussi possible en répondant par internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) (questionnaire en ligne accessible et compatible tous supports / aussi via un smartphone). Pour cela, il suffit d'utiliser le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la notice d'informations que l'agent recenseur aura remise lors de son passage (taux de réponse par internet à Tulle : 57.30 % en 2024).

Le recensement de la population est gratuit.

La participation de tous est essentielle. Cette enquête, rendue obligatoire par la loi, est reconnue d'intérêt général, c'est un devoir civique utile à tous. Les réponses apportées resteront confidentielles, elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. L'INSEE est seul habilité à traiter ces informations de façon anonyme.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il est demandé aux habitants de répondre rapidement à l'enquête en privilégiant si possible la réponse par internet.

Les étudiants majeurs habitant Tulle pour leurs études doivent se faire recenser à Tulle en résidence principale et non au domicile de leurs parents. Ils seront comptés au domicile de leurs parents dans la population comptée à part.

Cette année, les femmes majeures seront aussi concernées par une « enquête Familles ». Cette enquête est obligatoire pour mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire : comment

vivent les enfants de parents séparés, quand êtes-vous partie de chez vos parents, vivez-vous en couple, à quel âge devient-on grand parent...

L'agent recenseur remettra ou déposera dans les quartiers concernés une notice présentant l'enquête, les réponses peuvent se faire sur le formulaire en ligne ou papier.

## 2- La population légale au 1er janvier 2022 en vigueur au 1er janvier 2025

Population municipale : 13 602

Population comptée à part \*: 641

Population totale : 14 243

Les enquêtes de recensement étant réparties sur plusieurs années et compte tenu des reports de collecte induits par la pandémie, l'Insee recommande de calculer des évolutions sur des périodes d'au moins 6 ans. Ainsi les populations légales millésimées 2022 peuvent être comparées à celles de 2016.

Population municipale millésimée 2016 et entrée en vigueur le 1er janvier 2019 : 14 453

Population comptée à part : 758

Population totale : 15 211

\*La population comptée à part concerne les personnes qui sont recensées ailleurs mais qui ont une résidence sur la commune comme : les personnes en maison de retraite sur une autre commune mais qui ont une résidence à Tulle, les jeunes de moins de 25 ans qui résident ailleurs pour leurs études mais qui ont leur résidence familiale à Tulle.

## 3- Etat civil : les chiffres 2024

### Palmarès des prénoms

Pour les filles :

5 Alice, Anna, Charlie, Emma, Louise

4 Adèle, Agathe, Alba, Charlotte, Lina, Lou

3 Elise, Eva, Giulia, Julia, Lily, Romy, Rose

Pour les garçons :

7 Gabriel, Jules, Léo

6 Arthur, Gabin,

5 Maël, Malo

**Le service état civil a enregistré 562 naissances dont 106 bébés tullistes.**

Les décès : 491 décès en 2024 dont 135 intra- muros

Les mariages : 43

Les pacs : 54



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Les inscriptions électorales :**

Pour l'année 2024, le service élections a enregistré 721 inscriptions électorales (579 inscriptions volontaires et 142 inscrits d'office (130 jeunes et 12 inscriptions suite à l'acquisition de la nationalité).